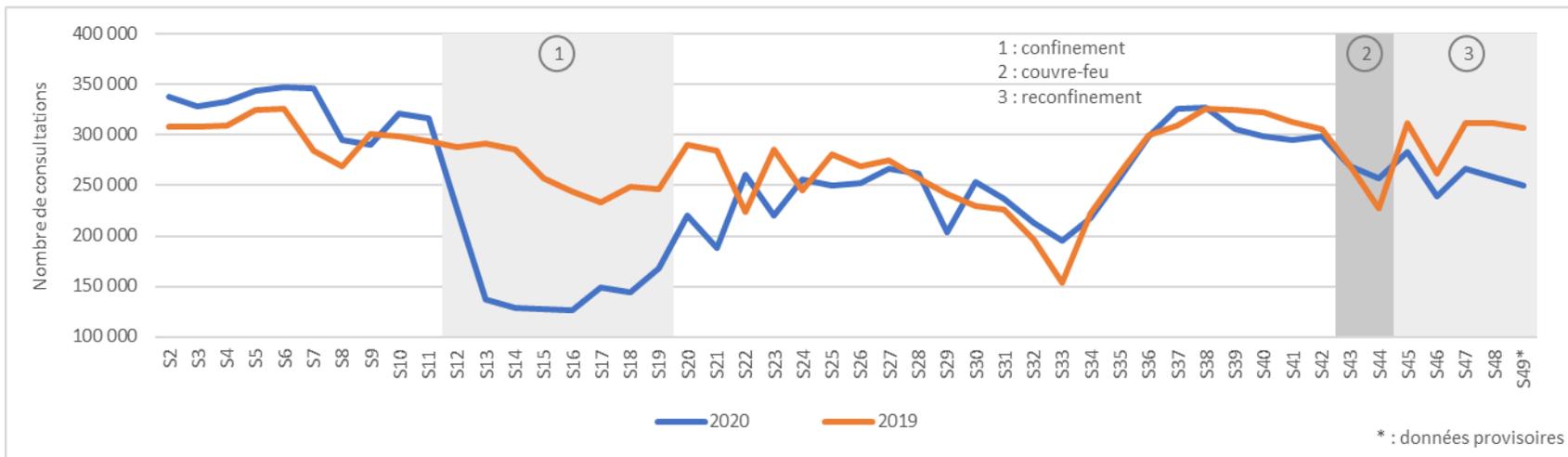


# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

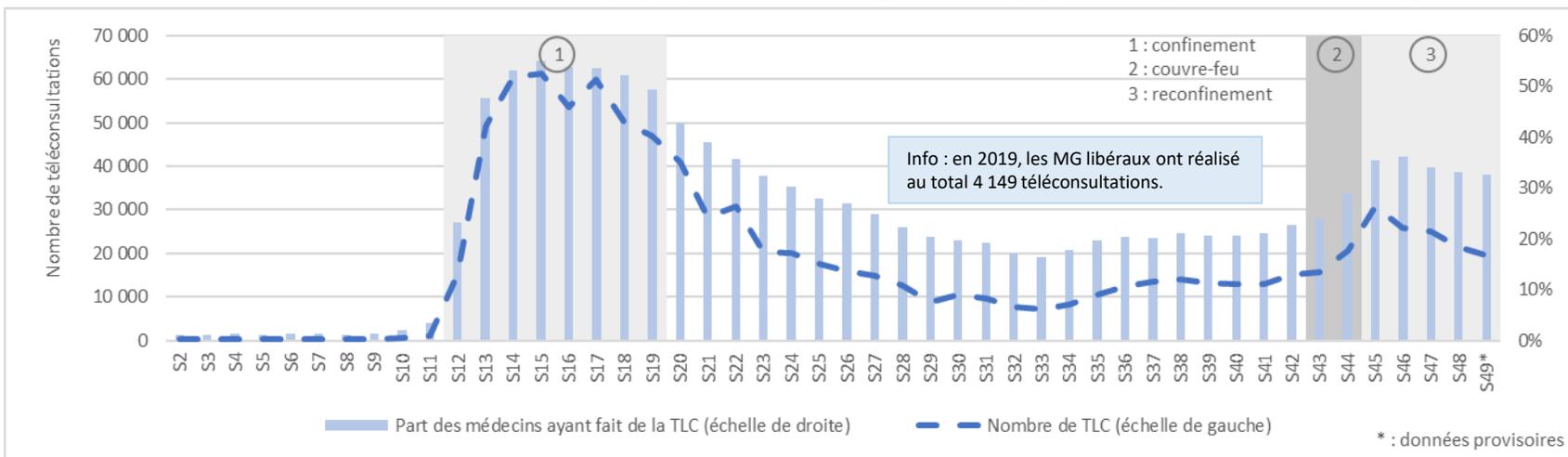
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	7 402	-4,0%
05	6 273	-3,8%
06	55 530	-4,5%
13	109 848	-3,0%
83	54 478	-3,5%
84	24 491	-1,4%
Paca	258 022	-3,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	485	-15,1%
05	691	-15,7%
06	5 699	-10,4%
13	9 175	-13,4%
83	3 952	-16,3%
84	1 573	-20,8%
Paca	21 575	-13,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

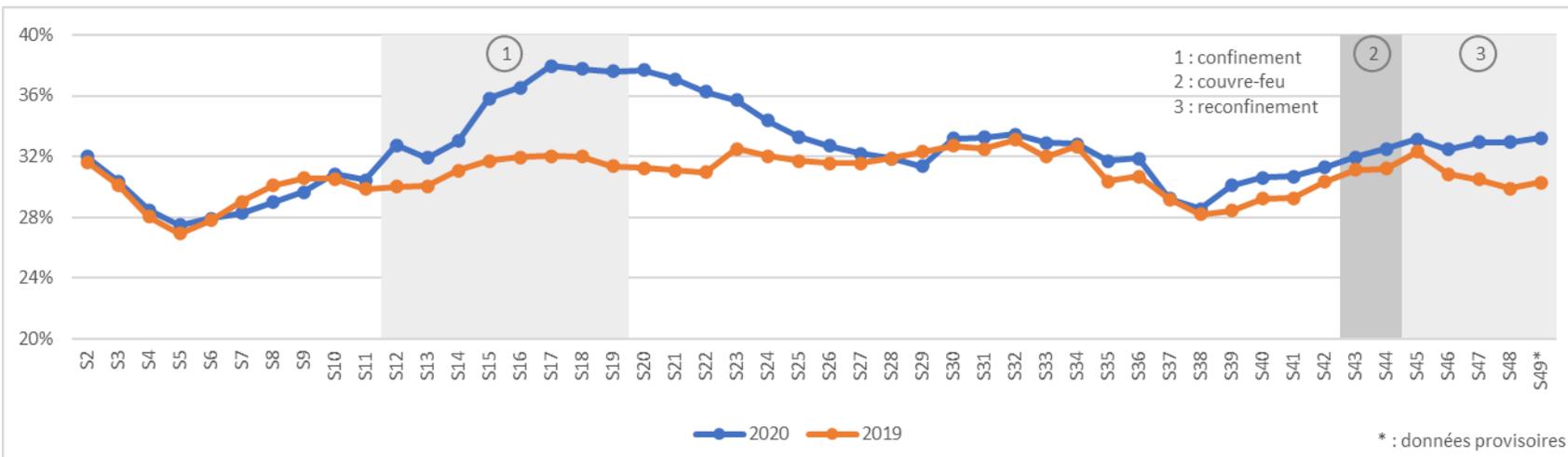
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

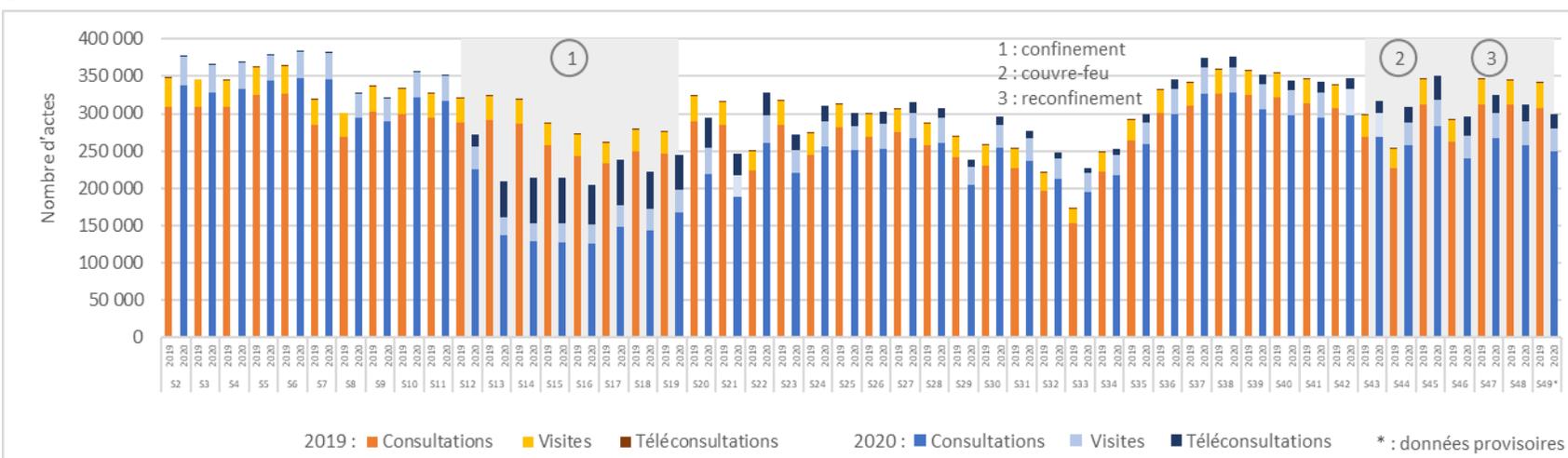
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S48 2020	% d'actes en lien avec une ALD S48 2020
04	3 259	37,2%
05	2 283	31,4%
06	22 876	33,3%
13	42 321	31,9%
83	23 085	34,8%
84	8 710	31,3%
Paca	102 534	32,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux



#### À retenir :

En semaine 48 (S48), les TLC ont représenté 6,9% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; un tiers d'entre eux ont fait de la TLC en S48.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 4,3% entre les semaines S47 et S48 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets, domicile, TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 2,8% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

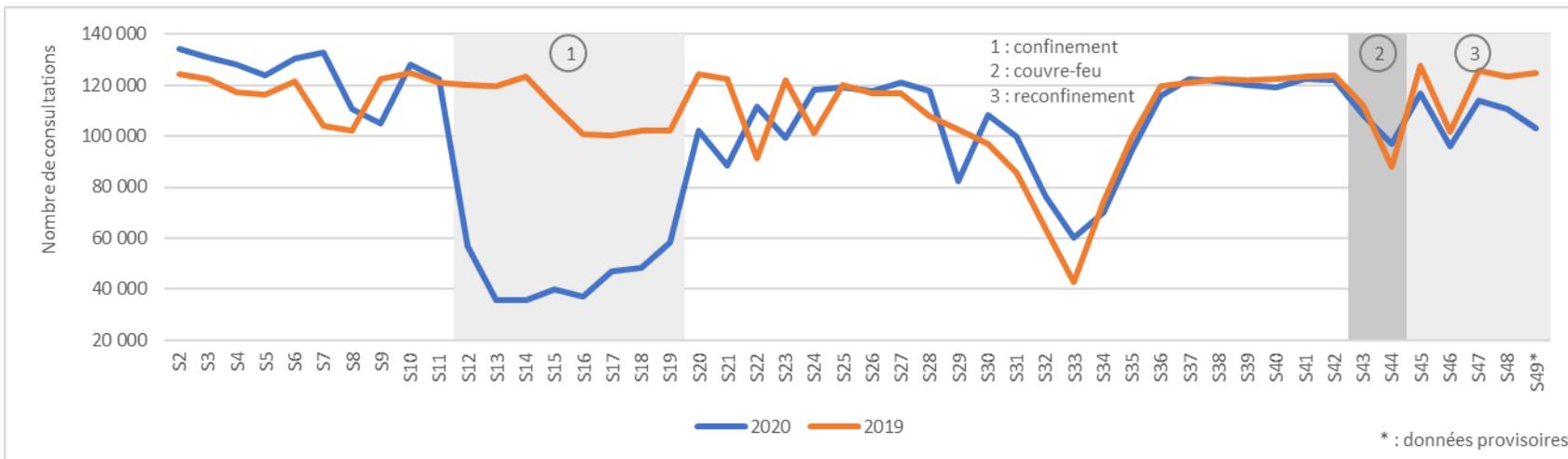
Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

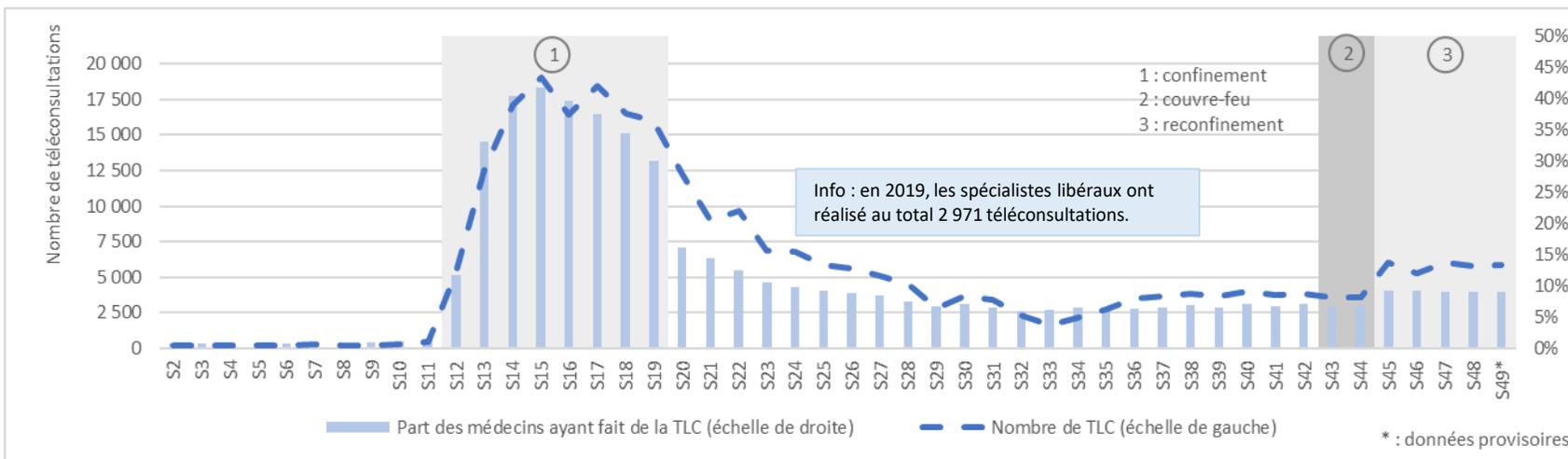
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	2 096	-4,9%
05	1 299	-1,1%
06	28 060	-5,4%
13	46 976	-1,8%
83	23 127	-2,8%
84	9 016	-2,5%
Paca	110 574	-3,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	72	+4,3%
05	35	-10,3%
06	1 921	+0,9%
13	2 395	-6,8%
83	1 123	-3,3%
84	250	-13,5%
Paca	5 796	-3,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

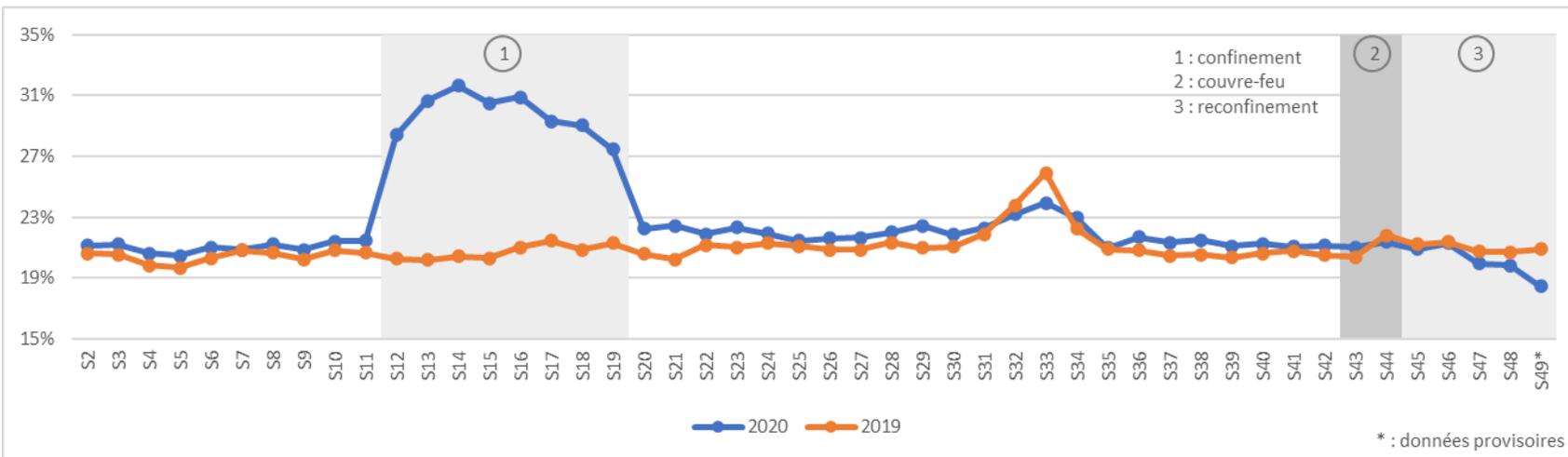
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

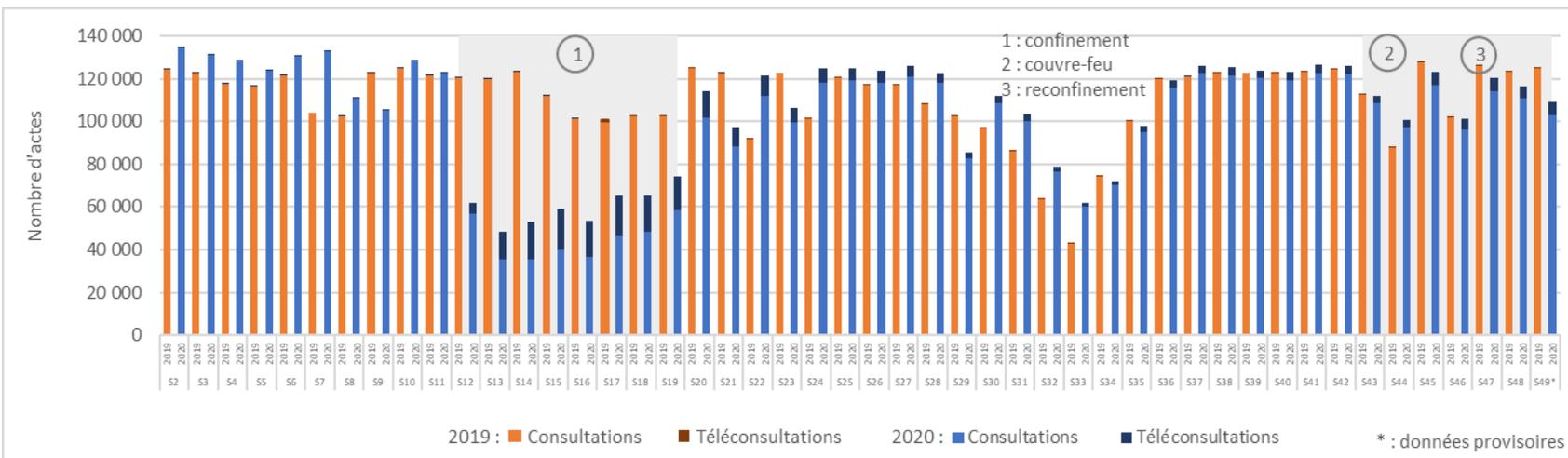
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S48 2020	% d'actes en lien avec une ALD S48 2020
04	401	18,5%
05	209	15,7%
06	6 513	21,7%
13	9 565	19,4%
83	5 012	20,7%
84	1 385	14,9%
Paca	23 085	19,8%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux



#### À retenir :

En semaine 48 (S48), les TLC ont représenté 5% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 9% d'entre eux ont fait de la TLC en S48. Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 3,1% entre les semaines S47 et S48 dans la région. Le cumul des actes de consultations (cabinets + TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 7,7% par rapport à 2019. Depuis le début de l'année, la baisse est de 4,6%.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

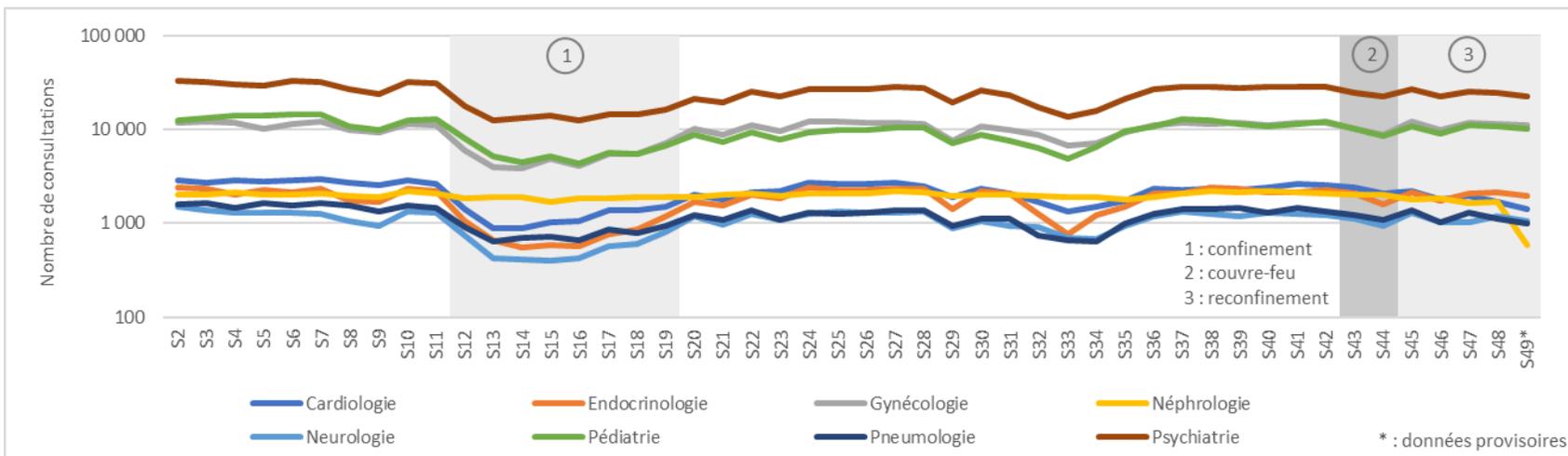
Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

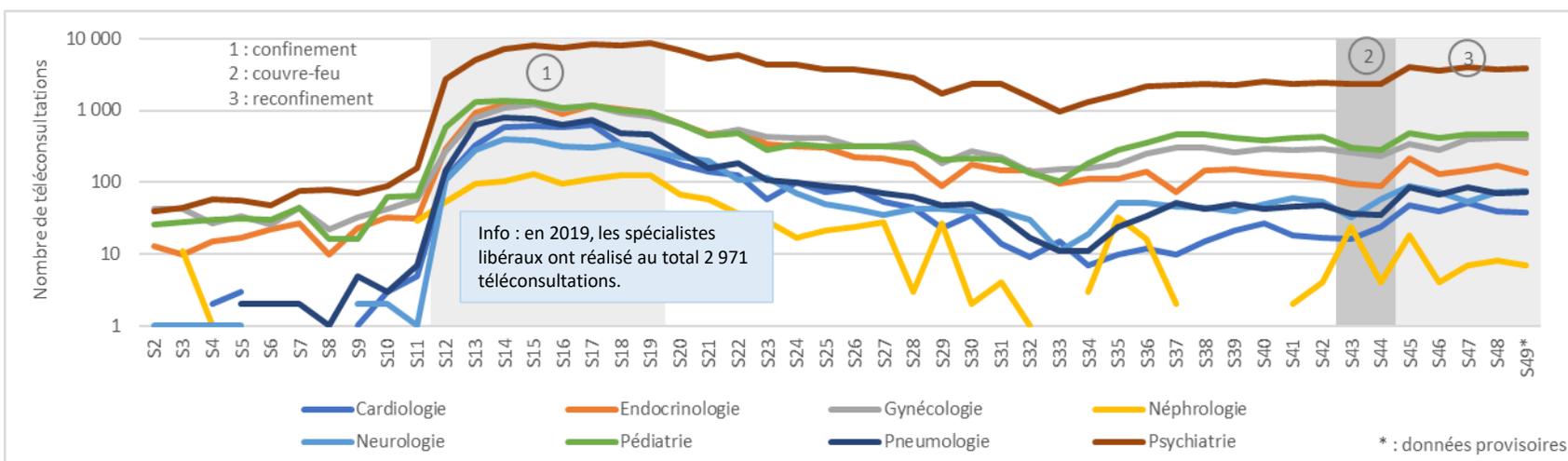
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de consultations S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
Cardiologie	1 685	-13,1%
Endocrinologie	2 124	+1,0%
Gynécologie	11 530	-3,3%
Néphrologie	1 679	+0,6%
Neurologie	1 193	+14,5%
Pédiatrie	10 777	-3,5%
Pneumologie	1 108	-15,2%
Psychiatrie	24 508	-4,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de TLC S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
Cardiologie	39	-23,5%
Endocrinologie	168	+13,5%
Gynécologie	405	+2,5%
Néphrologie	8	+14,3%
Neurologie	72	+35,8%
Pédiatrie	466	-1,1%
Pneumologie	71	-15,5%
Psychiatrie	3 759	-5,4%

Source : Système Informatique de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

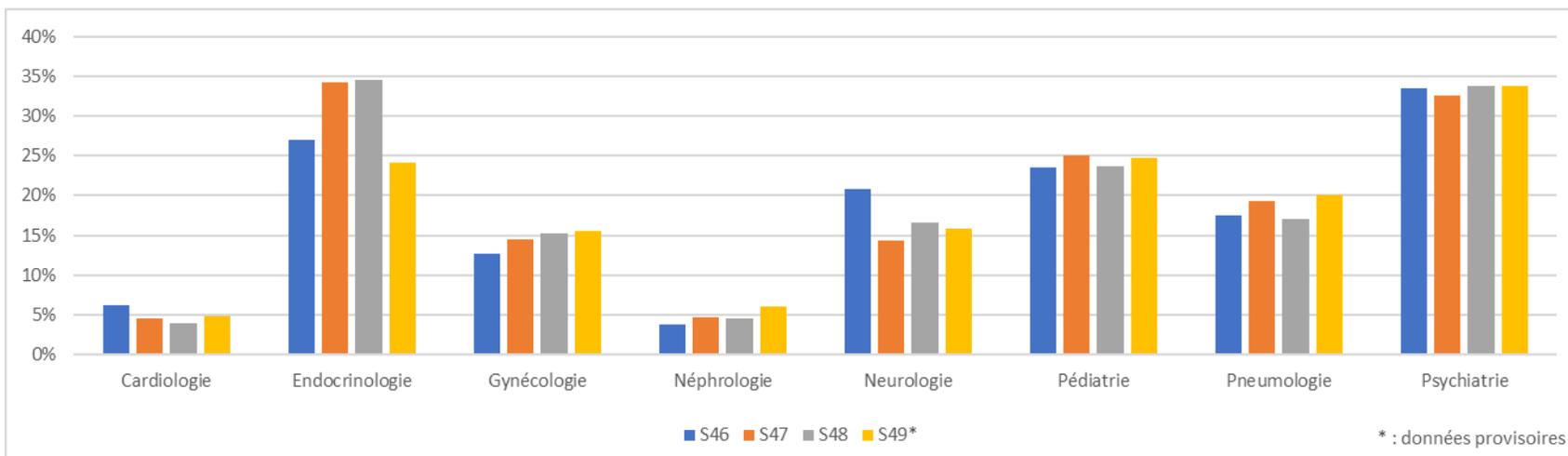
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 par spécialité



#### À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S47 et S48 dans la région, pour la pneumologie (+15%) et la cardiologie (-13%), et une hausse pour la neurologie (+15%).

Le cumul des actes de consultations depuis le confinement (S12) a baissé de près de 20% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S48 (S12 = début du confinement)	-18,3%	+6,2%	-1,2%	+13,8%	+2,8%	-19,3%	+0,4%	-1,7%
Sur la période S2-S48 (S2 = début de l'année)	-15,3%	+6,3%	+0,7%	+14,4%	+4,2%	-15,8%	-0,2%	+0,2%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

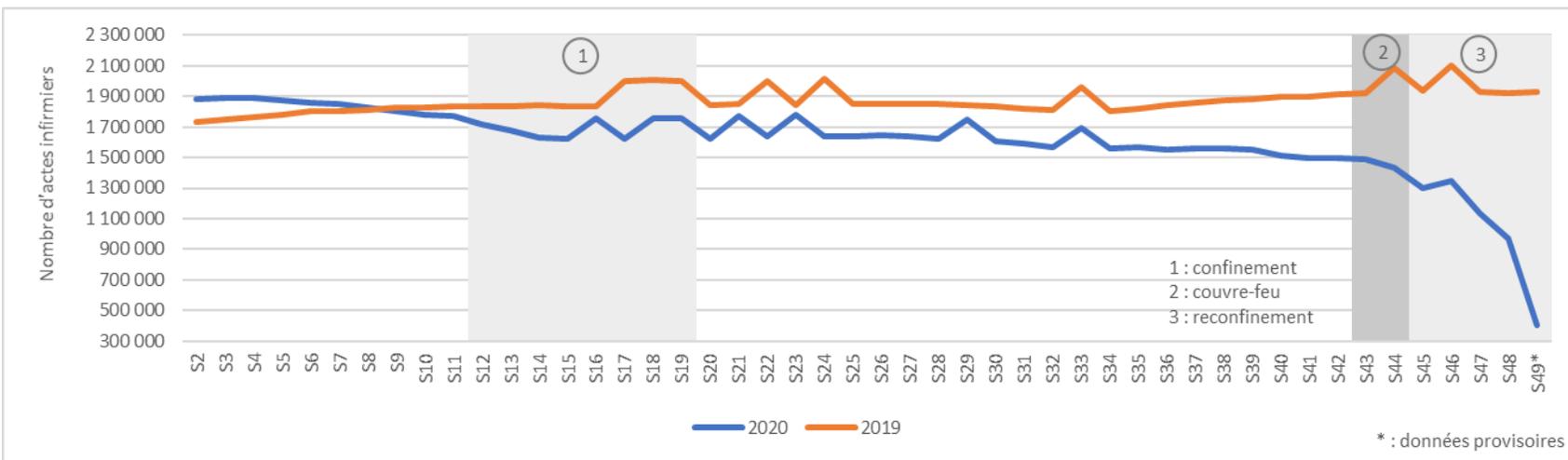
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

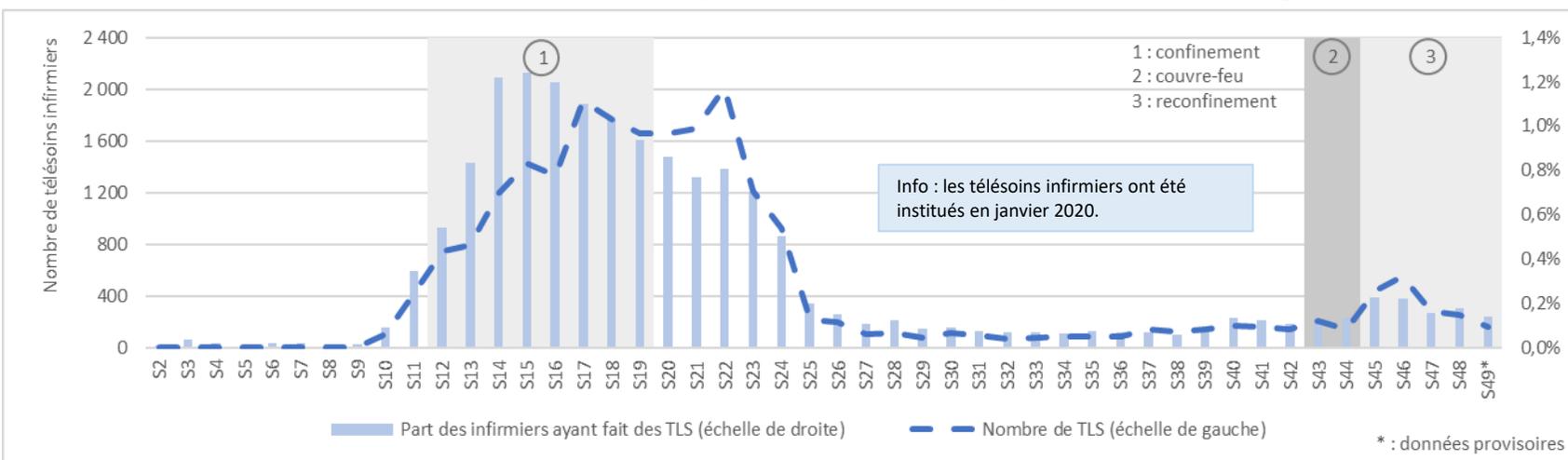
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre actes infirmiers S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	24 320	-16,6%
05	14 719	-15,3%
06	185 840	-15,6%
13	435 838	-14,5%
83	229 536	-12,7%
84	82 446	-11,1%
Paca	972 699	-14,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020



	Nombre de TLS S48 2020	Évolution S48 / S47 2020
04	2	+0,0%
05	0	-
06	2	-
13	252	-10,3%
83	2	+0,0%
84	0	-
Paca	258	-9,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

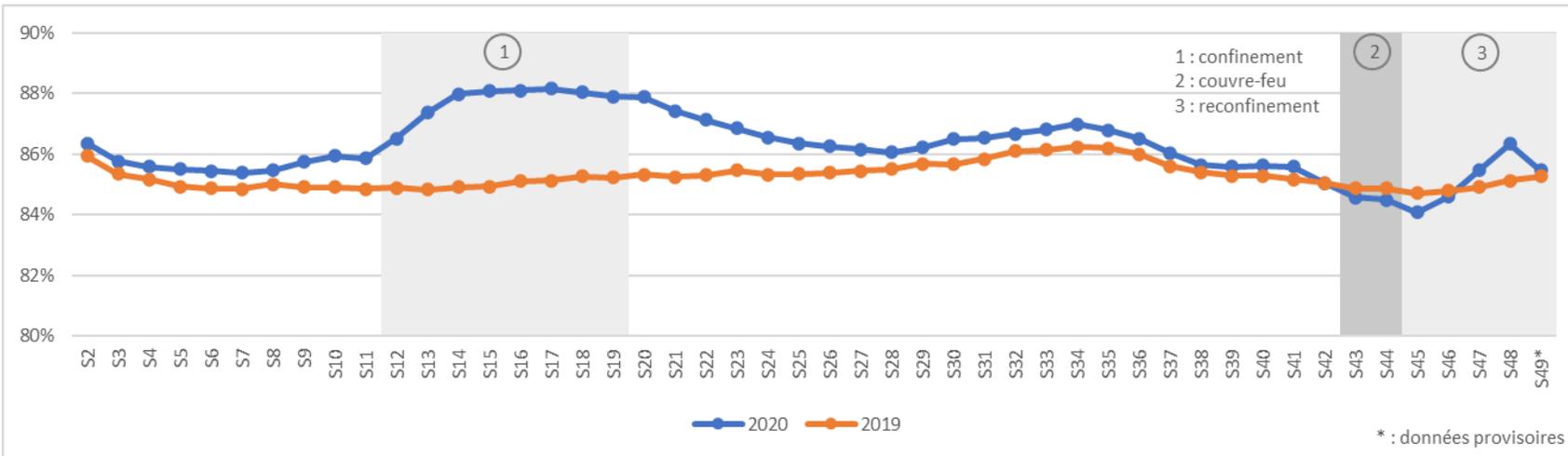
Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°49 (lundi 30 novembre – dimanche 6 décembre 2020)

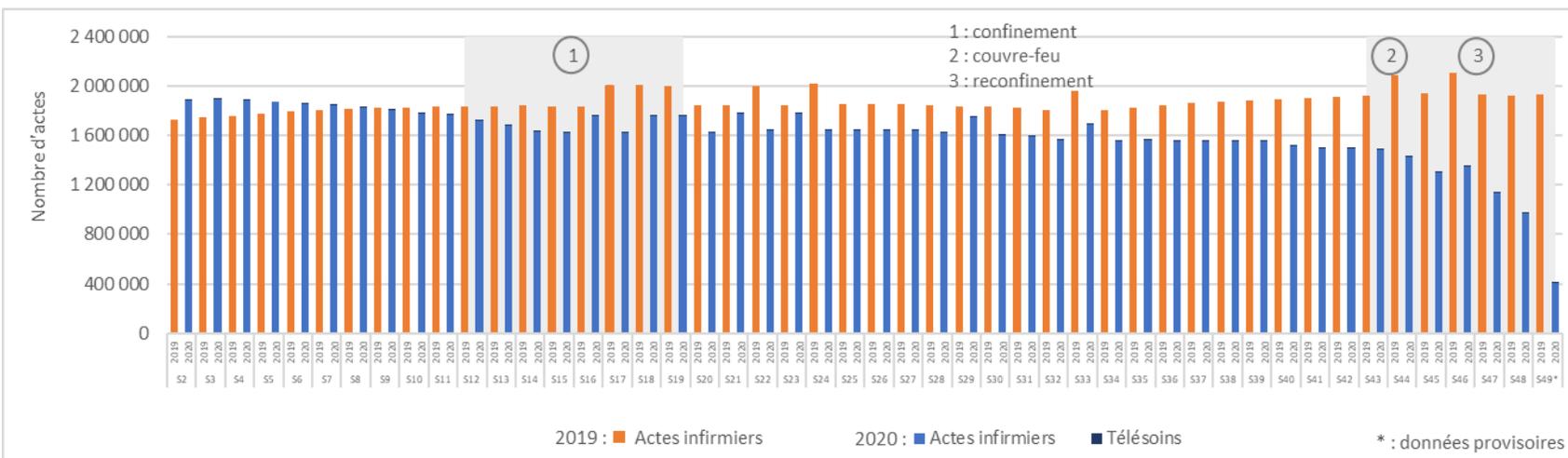
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nb d'actes en lien avec une ALD S48 2020	% d'actes en lien avec une ALD S48 2020
04	20 496	84,3%
05	12 385	84,1%
06	157 084	84,5%
13	381 228	87,4%
83	197 128	85,9%
84	71 717	87,0%
Paca	840 038	86,3%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux



**À retenir :**

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 14% entre les semaines S47 et S48 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début du confinement (S12) a baissé de 17% par rapport à 2019. Près de 86% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.